



# Salon des métiers d'art salle « la Cigalière », Bollène dimanche 17 mai 2020

**Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 10 mars 2020**

à : Ville de Bollène – Pôle Culturel et associatif – BP207 – 84505 Bollène cedex

Nom, prénom / Entreprise -----  
-----  
-----

Adresse -----  
-----  
-----

Tél fixe -----

Tél Portable -----

Courriel -----

**La demande d'inscription pour être enregistrée doit être accompagnée  
des pièces suivantes :**

- copie de l'inscription à la chambre des métiers et de l'artisanat,
- copie de la déclaration aux impôts en qualité d'artiste libre, d'auto-entrepreneur,
- dans tous les cas la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile  
Professionnelle pour salons, foires et marchés

A titre indicatifs les prix devraient être de : 20€ pour 2ml, 35€ pour 4ml et 55€ pour 6ml (les prix définitifs vous seront communiqués après délibération du conseil municipal).

Cochez l'option choisie, les premiers courriers arrivés seront prioritaires (date de la poste faisant foi)

1 table , soit 2ml

2 tables, soit 4ml

3 tables, soit 6ml

**Ne pas envoyer de paiement avec le dossier.**

**Renseignements au 04 90 40 51 17**

**evenements@ville-bollene.fr**